

CHARTRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT (Circulaire N°2017-146 du 7 Septembre 2017)

Une Commission de Validation de l'Engagement Étudiant (V.E.E) est constituée au sein de l'UFR Pharmacie.

Sont membres de droit : Le vice-Doyen Vie Etudiante, le Vice-Doyen Pédagogie, les Enseignants Référents pédagogiques d'années et Coordonnateurs des filières Officine, Industrie/Recherche et PHBMR.

La Commission dite de recours comprendra en sus des membres indiqués ci-dessous les 9 étudiants élus au Conseil d'UFR titulaires (ou leurs suppléants)

La reconnaissance de l'engagement étudiant n'est possible **qu'une seule fois par diplôme** :

- 1 fois au cours du DFGSP (2^{ème}/3^{ème} Années de Pharmacie)

- 1 fois au cours du DFASP (4^{ème}/5^{ème} Années de Pharmacie)

Attention, l'engagement étudiant devra être de nature différente si la reconnaissance est demandée successivement en DFGSP et en DFASP.

La reconnaissance de l'engagement prendra la forme d'une **Option-Bonus « Engagement étudiant »** :

- **DFGSP2, DFGSP3, DFASP 1 : au maximum 15 points s'ajoutant au total du 2d semestre**

- **DFASP2 OFFICINE et PHBMR : au maximum 8 points s'ajoutant au total du 2d semestre**

- **DFASP2 INDUSTRIE/RECHERCHE : au maximum 12 points s'ajoutant au total de points de l'année**

soit 5% des points. Cette option-bonus apparaîtra sur le relevé de notes de l'étudiant et fera l'objet d'une attestation de validation nominative.

Attention : L'option-bonus « Engagement Etudiant » ne peut être cumulée à l'Option-Bonus « Pôle Entrepreneuriat Etudiant Paris-Saclay », « Théâtre », « Sport », « Tutorat PASS », « Stage Initiation Recherche », « Valorisation des compétences acquises en Officine », « Tutorat solidaire », « European BIP Programmes Erasmus+ » et « Stage pré-orientation Industrie/Recherche ».

Seront pris en compte les compétences, connaissances et aptitudes acquises relevant de celles attendues au cours du cursus pharmaceutique. Les fiches Bénévolat Compétences sont communiquée aux étudiants lors de chaque campagne « Reconnaissance Engagement Etudiant ».

Trois types d'engagement étudiant pourront être pris en compte par la Commission V.E.E. après examen du dossier de candidature :

☛ **Au titre de responsabilités particulières dans la vie universitaire, étudiante ou associative à l'Université Paris-Saclay ou au CROUS :**

- Pour les élus étudiants dans les instances universitaires et les délégués étudiants au sein des équipes pédagogiques de l'UFR

- Pour les étudiants responsables associatifs (activité bénévole exclusivement)

☛ **Au titre des responsabilités particulières dans la vie associative et citoyenne et solidaire hors université :**

- Pour les étudiants engagés dans une association extérieure à l'Université (activité bénévole exclusivement)

☛ **Au titre d'un service civique, d'un volontariat militaire ou d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle, d'une activité de sapeur-pompier volontaire**

Attention : La reconnaissance de l'Engagement Etudiant par la Commission ne permet pas la dispense d'assiduité aux cours/ED/TP et stages. En revanche, il sera possible en tout début de semestre à l'étudiant de demander à choisir son groupe TP/ED en cas d'incompatibilité horaire.

Un rapport de 5 pages minimum/10 pages maximum (*hors pages de couverture, sommaire, annexes*) sur les missions « Engagement Etudiant » assurées durant l'année (action(s), stratégie adoptée, difficultés rencontrées, compétences développées...), devra être rédigé par l'étudiant et transmis par email **au Service Scolarité : samuel.costantin@universite-paris-saclay.fr avant le 30 Mai de chaque année**. La validation pourra également faire l'objet d'une soutenance complémentaire selon la nature du projet. Tous les justificatifs utiles pour l'évaluation de l'activité de l'étudiant devront être joints au rapport.

L'évaluation et la notation de l'Option-Bonus « Engagement Etudiant » seront assurée par les membres de la Commission V.E.E. et communiquées au Service Scolarité avant la délibération de 1^{ère} session du 2d semestre.

Des documents seront à télécharger sur votre plateforme en ligne e-Campus :

1/ *Fiches de compétences Bénévolat (Ministère)*

2/ *Formulaire Engagement Etudiant*